

Faire du numérique un outil pédagogique et au service de la vie étudiante

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'est exprimée devant les présidents d'université, à l'occasion de l'introduction de la conférence-débat «Université numérique». Elle a insisté sur la nécessité d'intégrer le numérique dans la politique des universités, afin d'en faire un véritable outil pédagogique (création de patrimoine de documentation numérique avec des cours enregistrés, documents numérisés, formation à distance...) et que soient développées les initiatives novatrices au service de la vie étudiante (cartes multiservices...).

Discours - Valérie Pécresse
16 octobre 2008

Monsieur le Président de la Conférence des présidents d'université,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse d'être parmi vous cet après-midi pour introduire cette conférence-débat sur le numérique. Je voudrais adresser tous mes remerciements au Président Pierre-Yves HENIN de nous accueillir ici, à la Sorbonne. Dans votre université, Monsieur le Président, le numérique a toute sa place, en particulier avec vos 250 « espaces pédagogiques interactifs », animés par plus de 450 enseignants-chercheurs, et auxquels plus de 14 000 étudiants se connectent très régulièrement.

Mesdames et messieurs les Présidents, j'en suis consciente, aujourd'hui, numérique rime pour vous surtout avec système d'information. C'est en effet un enjeu majeur pour les universités qui passent à l'autonomie dès janvier prochain. Le système d'information est un outil central de gestion de l'université, avec lequel les salaires des personnels sont versés, les crédits des laboratoires sont mis à disposition, et le « reporting » effectué pour le ministère.

Mais ce dont je voudrais vous parler aujourd'hui est plus d'ordre stratégique : comment faire du numérique un véritable outil pédagogique, un véritable outil au service de la vie étudiante, en un mot, comment intégrer le numérique dans la politique de vos universités. Monsieur le Président (Jean-Pierre FINANCE), je sais que vous partagez cette analyse et vous en témoignerez juste après.

Car les jeunes qui s'engagent aujourd'hui dans un cycle universitaire sont des « natifs du numérique » ; ils baignent dans les technologies de l'information depuis leur plus jeune âge, et apprennent beaucoup mieux avec ces technologies qu'avec une méthode traditionnelle de formation. C'est le constat qu'a fait Henri ISAAC, dans le dernier rapport que je lui ai demandé sur l'Université numérique. Il vous en présentera les grandes lignes dans quelques instants.

* * *

Mais toutes les universités ne sont pas encore complètement passées à l'ère du numérique. Ici et là, des initiatives particulièrement novatrices ont vu le jour, comme à Bordeaux où la carte d'étudiant « AQUIPASS » est réellement multiservice, de la gestion de la scolarité au paiement « Monéo » en passant par la bibliothèque et la restauration du CROUS. Roland DUCASSE vous en parlera. A Louis Pasteur à Strasbourg, à Toulouse, à Mulhouse, les cours sont disponibles en podcast dès la sortie de l'amphithéâtre.

Mais l'utilisation des technologies numériques à l'université n'est pas une fin en soi. En effet, elle doit être au service de la pédagogie, au service des étudiants. Vous le verrez tout à l'heure avec la présentation de Daniel PAGONIS sur l'accompagnement des étudiants qui a été mis en place en médecine à Grenoble grâce à la numérisation des cours, et à la suppression des enseignements en présentiel.

Et l'expérience est concluante : les premières évaluations montrent que, avec ces expériences, et contrairement aux formations traditionnelles, à niveau égal à la sortie du bac, un étudiant a la même probabilité de réussite, quelque soit le niveau socioprofessionnel de ses parents.

* * *

Ainsi, fort de cette expérience, je souhaite que les universités se créent un véritable patrimoine de leur documentation numérique, avec des cours enregistrés, des documents numérisés, ou encore des « serious games », ces logiciels basés sur les technologies des jeux vidéos, et qui permettent d'apprendre, de s'entraîner ou encore de tester les compétences et les connaissances. Notre objectif se résume alors en une phrase : « 100% des documents pédagogiques pour 100% des étudiants ».

Ce patrimoine de l'université, source de richesse, est un réel investissement qui devra être protégé au risque d'un tarissement rapide. Les étudiants devront y être sensibilisés, alors que dans un monde où l'innovation est la base de toute compétitivité, la plus-value de l'intellectuel n'est pas dans la compilation, mais bien dans la production de nouvelles connaissances. A ce titre, les expériences de lutte anti-plagiat déjà mises en œuvre dans certaines universités pourront être généralisées.

Par ailleurs, pour accompagner les enseignants-chercheurs pour créer des documents pédagogiques numériques, voire interactifs, nous devons accompagner encore les universités numériques thématiques, ces creusets d'innovation pédagogique, qui offrent à leurs utilisateurs des « briques pédagogiques » qu'ils peuvent réutiliser pour leurs enseignements. Yann TANGUY en témoignera tout à l'heure.

Je souhaite aussi que la préparation des outils numériques soit reconnue à part entière comme un acte pédagogique, y compris dans le statut des enseignants chercheurs.

Enfin, pour rendre plus visibles ces universités numériques thématiques, nous allons créer un portail national qui permettra aux plus novices de s'initier à ces outils ; il sera disponible en décembre prochain. Nous serons aussi attentifs à ce que ce portail, comme tous les outils au service des étudiants et enseignants, respecte les normes d'accessibilité.

Car l'intérêt du numérique, c'est aussi de permettre à tous d'avoir accès à la connaissance, aux jeunes qui ne peuvent suivre tous les cours parce qu'ils doivent travailler en parallèle pour subvenir à leurs besoins, ou encore aux handicapés pour lesquels l'université traditionnelle n'est pas toujours adaptée.

* * *

Mesdames et messieurs, le numérique permet aussi de relier les universités et les grandes écoles entre elles partout à travers le monde et de proposer des formations qui peuvent être mutualisées. Outre l'intérêt scientifique certain de ces collaborations, l'université numérique permet de rassembler les hommes autour de cultures communes. En matière de francophonie

par exemple. Aujourd'hui, 29 campus numériques sont soutenus par l'Agence universitaire de la francophonie, et près de 50 diplômes universitaires recouvrant tous les niveaux de formation sont proposés avec le soutien de cette agence.

La formation à distance est aussi particulièrement adaptée pour la formation des maîtres, et la formation tout au long de la vie en général. Les universités, encore insuffisamment présentes sur ce champ concurrentiel, doivent y prendre toute leur part. Vous savez combien j'y suis attachée.

* * *

L'accès aux différentes ressources pédagogiques doit aussi être facilité ; il s'agit aussi bien des environnements numériques de travail qui seront disponibles dans toutes les régions d'ici la fin de l'année ou de l'opération « microportable étudiant » MIPE, qui est un vrai succès et que je veux élargir à des offres de mini-ordinateurs connectés à Internet avec les technologies 3G. Il nous faudra aussi renforcer l'équipement des locaux universitaires avec une couverture wifi de tous les bâtiments, et le déploiement des points-études. En particulier, j'ai demandé à tous les lauréats de l'opération campus de prévoir que tous les bâtiments qui seront construits ou rénovés soient totalement équipés en très haut débit, et en technologies sans fil.

• * *

•

Mesdames et messieurs, la formation des étudiants aux technologies doit aussi être renforcée. Avec le plan licence, et le C2i maintenant obligatoire dans les premières années du cursus universitaire, tous les étudiants devront maîtriser rapidement les outils informatiques, qu'ils soient propres à l'université, en particulier dans les environnements numériques de travail, ou standard, faisant du C2i un bagage supplémentaire pour l'insertion professionnelle des étudiants.

Le numérique a vocation à faciliter la vie de l'ensemble des personnels et des étudiants. C'est aussi un outil de démocratisation. Avec le vote électronique qui doit améliorer le taux de participation aux élections, et au-delà qui doit favoriser l'implication de tous dans la vie de l'établissement. Avec l'évaluation des filières de formation, telle qu'elle se pratique déjà dans certaines universités.

* * *

Enfin, les missions de recherche de l'université ne doivent pas être oubliées et le numérique y a toute sa place avec le projet de grand équipement de recherche national qui rassemblera, demain, toutes les publications scientifiques dans une bibliothèque numérique scientifique accessible à tous.

Mesdames et messieurs, telle est ma vision de l'université de demain, une université ouverte sur le monde, et dont la renommée se fait par la qualité de ses formations et la qualité de sa recherche.

Il vous appartient maintenant de faire vôtres ces projets et de les implémenter dans vos universités, c'est tout l'objet de notre conférence-débat d'aujourd'hui.

Je vous remercie.